



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le

15 FEV. 2022

Monsieur Charles Bettendorf
16, rue du village
L-6140 Junglinster

N/Réf.: 101948

Monsieur,

En réponse à votre requête du 27 janvier 2022 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour une coupe d'urgence pour cause de bostryche sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de PUTSCHEID: section C de STOLZEMBOURG (Im Steinbour), sous les numéros 1158/1620, 1158/1619, 1190, 1189 et 1188, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles et de la loi du 30 janvier 1951 ayant pour objet la protection des bois, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. Le déboisement sera réalisé sur des terrains inscrits au cadastre de la commune de Putscheid, section C de Stolzembourg, sous les numéros 1158/1620, 1158/1619, 1190, 1189 et 1188, au lieu-dit « im Steinbour », conformément à la demande soumise.
2. Le déboisement se limitera à une superficie de **100 ares**.
3. Dans un délai de 3 ans, il faut procéder à la reconstitution d'un peuplement forestier par plantation, semis ou régénération naturelle, après avoir demandé conseil préalablement au préposé de la nature et des forêts.
4. Le préposé de la nature et des forêts (M. François Rodesch, tél : 621 202 146) sera averti avant le commencement des travaux de déboisement.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

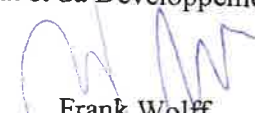
Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Publié à Putscheid le 15 février 2022

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable


Gemeng PUTSCHEID


Frank Wolff
Directeur adjoint de l'Administration de la
Nature et des Forêts

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-EST

Commune de PUTSCHEID

Adresse postale:
L-2918 Luxembourg

www.emwelt.lu
www.gouvernement.lu